

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 21 juin, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 15 juin 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 15 juin 2021

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT (à partir du point 2), Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCCQ, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT

### **Ont donné pouvoir :**

- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir Nathalie BOUILLARD
- Pascal DALIGAULT a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
- Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
- Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Angélique MOUROCCQ
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20210621-21\_03470-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2021  
Date de réception préfecture : 30/06/2021

### **Absents excusés :**

- Flavien DELÈTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-6-2
- en exercice : 29	- pour : 26	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- contre : 0	20 juin 2021
- votants : 26	- abstention : 0	Publication le 20 juin 2021
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2021 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2021/076 – Jardins ouvriers : Convention de mise à disposition**

Vu le Code général des collectivités territoriale,  
Vu le règlement intérieur des jardins ouvriers, joint en annexe,  
Considérant la nécessité de passer une convention entre la commune de Condé-en-Normandie et les « jardiniers » pour la mise à disposition, à titre gratuit, des jardins ouvriers au Bois du Tir.

La commune met à disposition des jardiniers, une parcelle de terrain, que ces derniers peuvent utiliser pour les cultures de leur choix, à l'exclusion de tout usage commercial et/ou illicite.

La parcelle d'une superficie totale de 8066m<sup>2</sup> est divisée en 24 parcelles, situées à « Le Tir » - Condé-sur-Noireau – 14110 Condé-en-Normandie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents nécessaires

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 21 juin 2021

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

